



Hôpitaux Universitaires
Henri MONDOR

ASSISTANCE
PUBLIQUE  HÔPITAUX
DE PARIS

Site Georges Clémenceau

H.U. Henri MONDOR

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA FORMATION
51, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 94010 CRETEIL Cedex

Date de création : Octobre 2013

Nom : Kinésithérapeute D.E.

Modalités de recrutement : CDI

PERSONNE A CONTACTER

Direction : Direction des Soins – Coordination Générale des Soins

Nom : Sylvie DEBRAY

Responsabilité : Coordonnateur Général des Soins

Téléphone : 01.49.81.20.25

Courriel : candidature.ds@hmn.aphp.fr

IDENTIFICATION DU POSTE

Métier : Masseur Kinésithérapeute

Code métier : 051300

Appellation locale : Masseur Kinésithérapeute

Catégorie : Personnel Hospitalier

Grade : Masseur Kinésithérapeute

Position dans la structure

Liaisons hiérarchiques :

- Cadre de Santé Paramédical du service de rééducation
- Cadre Supérieur de Santé Paramédical du secteur rééducation du Pôle Gériatrique de l'Essonne.
- Cadre Supérieur de Santé Paramédical du site Georges Clémenceau
- Cadre Paramédicale du Pôle Gériatrique de l'Essonne
- Coordonnateur Général des Soins

Liaisons fonctionnelles :

- Equipe pluriprofessionnelle de rééducation
- Equipes de soins
- Equipes sociales
- Equipes médicales

Présentation de la structure et de l'équipe :

Le GH est structuré en 12 pôles médicaux :

- Pôle neuro-locomoteur
- Pôle cardio-vasculaire
- Pôle médecine-urgences
- Pôle anesthésie – réanimation
- PUI
- SSR SLD 91
- SSRS LD 94
- Pôle recherche clinique et santé publique
- Pôle psychiatrie
- Pôle cancer – transplantation
- Pôle biologie
- Pôle fonction et imagerie thérapeutique

1 secteur d'activité transversale rattaché au Conseil Exécutif Local / BLOC COMMUN

- **Présentation du secteur ou du service :**

Le pôle gériatrique de l'Essonne regroupe l'ensemble des activités cliniques et rééducatives des hôpitaux gérontologiques Georges Clémenceau et Joffre Dupuytren. A l'hôpital Georges Clémenceau ce pôle regroupe : 3 services de gériatrie et un département ambulatoire (Consultations, HDJ, Rééducation).

Le service de rééducation :

Le service de rééducation fait partie du département ambulatoire. En effectif théorique, l'équipe est composée de :

- 7

masseurs-kinésithérapeutes

- 1 professeur d'éducation physique adaptée
- 5 ergothérapeutes
- 1 orthophoniste
- 6 psychomotriciens
- 1 pédicure podologue
- 1 aide-soignant affecté à la gestion du parc de fauteuils roulants
- 4 brancardiers
- 1 cadre de santé.

Les professionnels affectés au service de rééducation sont sectorisés sur les services d'hospitalisation.

Horaires de travail : 9h – 16h36 Le cycle de travail est de 7h36

Détails : Repos Samedi, Dimanche et Jours fériés

ACTIVITES

Missions Générales

- Dispenser des soins de masso-kinésithérapie individuels ou collectifs adaptés aux patients dans le respect du décret de compétence N° 2000-577 du 27 juin 2000.
- Assurer la qualité et la continuité des soins dans un travail d'équipe pluriprofessionnelle.
- Evaluer, restaurer, maintenir l'autonomie et les capacités fonctionnelles des patients et contribuer à assurer la sécurité, le confort et la prévention dans les domaines à risques.

Missions Permanentes

- Assurer, sur prescription médicale, des soins de masso-kinésithérapie personnalisés avec mise en place d'un traitement déterminé selon des bilans, le diagnostic masso-kinésithérapique et des objectifs adaptés et formalisés par écrit.
- Informer et éduquer le patient et son entourage.
- Assurer la réévaluation et le suivi des soins.
- Assurer, dans le dossier informatisé du patient, les transmissions écrites.
- Participer aux projets de services.
- Participer aux réunions des services.
- Saisir au quotidien les activités sur Gilda, MSI, ...
- Respecter les protocoles d'hygiène et d'élimination des déchets.
- Appliquer les procédures et protocoles de l'établissement.
- Participer à l'entretien des équipements utilisés

Missions ponctuelles ou spécifiques:

- Assurer, lors des absences, la continuité des soins en kinésithérapie selon les transmissions écrites.
- Participer au développement, à la promotion, l'évaluation, l'amélioration et la validation des pratiques professionnelles.
- Participer à l'accueil et à l'encadrement pédagogique des stagiaires.
- Restituer et mettre en application les acquis reçus lors des formations continues.
- Communiquer lors de congrès professionnels.
- Participer aux actions de formation et aux groupes de travail professionnels et/ou institutionnels.
- Participer à des actions de recherche.

Risques professionnels liés à l'activité :

Risques professionnels liés aux activités de soins

Mesures de prévention prises face à ces risques :

- Participer aux formations obligatoires : Education Gestuelle, Sécurité incendie, ...
- Respecter les protocoles

QUALITES REQUISES

- Esprit d'équipe.
- Capacité d'écoute et de communication avec les patients.
- Sens du respect et de la dignité dus aux patients.
- Capacités d'adaptation et de progression.
- Dynamisme.

PREREQUIS

Formations et/ou qualifications :

- D.E. de Masseur Kinésithérapeute.

Connaissances particulières :

- Connaissance et intérêt pour la gériatrie souhaité

EXPERIENCE CONSEILLEE

EVOLUTIONS POSSIBLES DU POSTE ET DE SON ENVIRONNEMENT

- En fonction du projet d'établissement, du projet et de l'organisation du service